

Année 2021 Numéro de production 00106

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ CE POUR VÉHICULES INCOMPLÈTS RÉCEPTIONNÉS PAR TYPE EN PETITES SÉRIES

Le soussigné, Olivier Pelletier (Directeur Général),

certifie par la présente, que le véhicule :

0.1. Marque : GOUPI
0.2. Type : G6M
Variante : NIE
CHCA
Version : G6

0.2.1. Nom commercial :

0.2.3. Identifiants :

0.2.3.1. Identifiant de la famille d'interpolation:

IP-G6_L128800_E-VRW-1

0.2.3.2. Identifiant de la famille ATCT:

0.2.3.3. Identifiant de la famille PEMs:

0.2.3.4. Identifiant de la famille de résistance à l'avancement sur route:

0.2.3.5. Identifiant de la famille de matrices de résistance à l'avancement sur route (le cas échéant):

0.2.3.6. Identifiant de la famille de systèmes à régénération périodique:

0.2.3.7. Identifiant de la famille d'essais d'émissions par évaporation:

0.4. Catégorie de véhicule :

0.5. Raison sociale et adresse du constructeur:

GOUPI INDUSTRIE
2445, Avenue de la Vallée du Lot
47320 BOURRAN (France)

0.6. Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires :

Collé sous le siège passager

Emplacement du numéro d'identification du véhicule :

Au dessus de la suspension avant droite

0.10 Numéro d'identification du véhicule. VRWG6MZZZM0K00038

0.11 Date de construction du véhicule 15/03/2021

est conforme à tous égards au type décrit dans

la réception e8*KS07/46*0003*00

et ne peut pas être immatriculé à titre permanent sans d'autres

receptions.

A Bourran, le lundi 12 juillet 2021



17795 BOURRAN France
445 Avenue de la Vallée du Lot
47320 BOURRAN France
Tél. 05 53 39 30 31 - Fax 05 53 39 30 40
E-mail : goupil@47320.com - Site : 47320.com
SAS au capital de 1 000 000 € - Siret 473 204 041 00003
RCS Nanterre 473 204 041 - N° de TVA intracommunautaire : FR 25 473 204 041

CERTIFICAT DE CONFORMITE CE

Essieux et suspension

30. Voie des essieux:

1. 1485 mm

2. 1485 mm

35. Combinaison roues/pneumatiques/classe d'efficacité

énergétique des coefficients de résistance au roulement (CRR):

Pneumatiques :

195/65 R16 104R CL C

Jante :

6J x 16"H2 ET150

Catégorie de pneumatique utilisé pour la détermination des

émissions de CO₂ :

195/65 R16 104T 3PMSF CL E

Freinage

36. Connexions pour le freinage de la remorque :

freinage de la remorque :

Dispositif d'attelage

44. Marque ou numéro de réception du dispositif d'attelage, le

cas échéant :

E8*55R01/07*11805*00

45.1. Valeurs caractéristiques : D: 10,08 kN / V - / S: 120 kg / U-

Performances environnementales

46. Niveau sonore

A l'arrêt :

— dB (A) à un régime de :

En marche (passage):

47. Niveau des émissions d'échappement :

47.1. Paramètres pour les essais d'émissions de Vind

47.1.1. Masse d'essai :

47.1.2. Surface frontale :

47.1.3.1. f1 :

47.1.3.2. f2 :

47.2. Cycle de conduite

47.2.1. Classe de cycle de conduite:

47.2.2. Facteur de réglage de la vitesse (f_{ds})

47.2.3. Vitesse limitée:

48. Émissions de gaz d'échappement :

Numéro du règlement de base et du dernier règlement

modificateur applicable:

1.1. Procédure d'essai: Type I ou ESC

CO : — HC : — NOx : — HC + NOx : — Particules : —

Opacité de la fumée (ELR):

1.2. Procédure d'essai: Type I [Euro 5 ou 6(1)] ou WHSC (EURO

V)

CO : — HCT : — HCNM : — NOx : — HTC + NOx : — NH3 : —

Particules (masse) : — Particules (nombre) : —

2.1. Procédure d'essai: ETC (le cas échéant)

CO : — NOx : — HCNM : — HCT : — CH4 : — Particules : —

2.2. Procédure d'essai: WHTC (EURO VI)

CO : — NOx : — HCNM : — HCT : — CH4 : — NH3 : —

Particules (masse) : — Particules (nombre) : —

48.1. Fumées, valeur corrigée du coefficient d'absorption: - (m-1)

49. Émissions de CO₂/consommation de carburant /

consommation d'énergie électrique(m):

1. Tous systèmes de propulsion hors véhicules électriques pur

Émissions de CO₂ Consommation de carburant

Conditions urbaines: ... g/km — l/100 km

Conditions extra-urbaines: ... g/km — l/100 km

Conditions mixtes: ... g/km — l/100 km

Pondéré, conditions mixtes ... g/km — l/100 km

2. Véhicules électriques purs et véhicules électriques hybrides

chargeables de l'extérieur

Consommation d'énergie électrique [pondérée, conditions mixtes]

Autonomie en mode électrique

3. Véhicule équipé d'éco-innovation(s):

3.1. Code général de la ou des éco-innovations :

3.2. Émissions de CO₂ épargnées totales grâce aux éco-

innovations

4. Tous systèmes de propulsion hors véhicules électriques purs,

selon le règlement (UE) 2017/1151

Valeurs WLTP Émissions de CO₂ Consommation de carburant

Phase basse:

Phase moyenne :

Phase haute :

Phase extra-haute :

Combinaison :

Pondérées, combinées :

5. Véhicules électriques purs et véhicules électriques hybrides

rechargeables de l'extérieur, selon le règlement (UE) 2017/1151

(le cas échéant)

5.1. Véhicules électriques purs

Consommation d'énergie électrique

Autonomie en mode électrique

5.2. Véhicules électriques hybrides rechargeables de l'extérieur

Autonomie en mode électrique

Consommation d'énergie électrique (ECAC weighted) — Wh/km

Autonomie en mode électrique (EAER)

Autonomie en mode électrique en ville (EAER city) — km

52. Remarques :